

c'est une commission de ce genre que voudrait voir créer le comité.

N'est-il pas préférable d'étudier les prix, les profits, l'emballage, les activités des détaillants, les recettes des cultivateurs et ensuite de présenter des suggestions? Je crois que c'est cela que la plupart des membres du comité souhaiteraient et non pas le gél forcé qui pourrait nuire à des innocents.

J'ai écouté aussi le député de Kent-Essex (M. Danforth). Il semble avoir une mémoire sélective. Ce n'est pas le gouvernement qui a suggéré que le comité se réunisse pendant deux à trois mois; c'est l'opposition officielle, qui estimait que nous devrions terminer notre travail au plus tard dans trois mois. C'est l'amendement du Nouveau parti démocratique qui préconisait que le comité se réunisse aussi longtemps qu'il le fallait mais présente un rapport provisoire avant 60 jours ou deux mois. Nous avons bien travaillé et présenté un rapport provisoire.

Le genre de critique que nous a servi le député de Kent-Essex est de l'ordre de celles qui sont souvent préférées à l'endroit des joueurs de hockey. Ainsi, si en début de saison Phil Esposito réussit pendant un certain délai à compter de six à sept buts, les critiques s'empressent de dire qu'à ce rythme il en comptera 106 au cours de la saison. Son résultat final peut être de 70 ou 75 buts seulement. Voilà le genre de critique que le député de Kent-Essex adresse à ce comité.

Je ne prétends pas que nous avons trouvé toutes les réponses, ou, à vrai dire, que les députés d'un parti les ont toutes trouvées. Nous avons œuvré dans les limites du mandat fixé par la Chambre, et nous avons essayé de faire notre travail dans le cadre de ces attributions. Je pense qu'il est injuste de fixer des objectifs impossibles à atteindre à un comité qui doit siéger pendant deux mois et de s'attendre ensuite à ce que nous en arrivions à toutes les recommandations nécessaires ou à toutes les réponses auxquelles l'honorable député a dit que nous aurions dû arriver. Nous vivons à l'époque de ce que l'on a appelé la révolution des espérances croissantes. Je pense que le député, d'après ses paroles, nourrissait de grandes espérances, en ce sens qu'il attendait trop de choses d'un comité de la Chambre groupant tous les partis. Il espérait que le comité, après deux mois de séances, allait apporter toutes les réponses et toutes les recommandations nécessaires.

Le député de Saint-Jean-Est a critiqué le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et a semblé faire un rapprochement entre ce que le ministre avait à dire et ce que le comité, en dernière analyse, avait également à dire. Le ministre de l'Agriculture n'a pas perdu de temps pour souligner, au nom des producteurs de matières premières en agriculture, que le prix des denrées alimentaires au Canada représente une aubaine et que, en réalité, ils avaient été trop bas pour l'agriculteur. Mais, monsieur l'Orateur, nous n'avons pas accepté tout ce que le ministre ou les témoins nous ont dit. Dans le rapport du comité, à la page 5—et je me demande parfois si les députés de l'opposition conservatrice ont lu le rapport—nous lisons le passage suivant:

Répercussion de l'augmentation du prix des denrées alimentaires

Un nombre important de Canadiens touche un revenu tellement bas que leur situation était précaire même avant la période récente d'augmentation rapide des prix des denrées alimentaires. Un fait important se dégage des audiences: l'augmentation du prix des aliments a transformé ces situations précaires en situations presque désespérées.

Nous essayons donc de faire comprendre que, pour bien des Canadiens peut-être, les prix des denrées alimentaires

#### *Prix de l'alimentation*

ne sont pas trop élevés, mais qu'ils le sont beaucoup trop pour un nombre trop important et trop considérable de Canadiens. Personne ne devrait donc être surpris, si cette question est mise aux voix que je vote pour la motion. A mon avis, les membres du comité ont accompli un bon travail. Nous étions un comité composé de 25 membres et nous nous réunissions de quatre à six fois par semaine; nous nous réunissions également en comité directeur et tout ce travail a imposé un poids lourd aux membres du comité qui devaient lire les mémoires et les lettres qui nous parvenaient ou qui nous étaient présentés. Les audiences elles-mêmes n'étaient que le sommet de l'iceberg. Nous avons reçu des lettres et des mémoires de toutes les parties du Canada. Nous avons interviewé et nous avons été interviewés. Nous avons parlé et nous avons écouté. Nous avons bénéficié des conseils de nos conseillers spéciaux. Tous ceux qui ont assisté aux audiences du comité reconnaîtront, je pense, que chaque parti a su tirer avantage de son personnel de recherches. Et que dire de tout ce que nous avons lu! Lettres, rapports, articles de journaux, brochures, articles, bref, des communications écrites de tout genre ont été adressés à chaque député.

• (2010)

Nous avons couru les magasins, observé, remarqué et discuté. Nous avons vu l'affichage publicitaire dans les magasins de détail. Nous nous sommes demandé si cela comptait pour beaucoup dans les prix des aliments. Vu la nature de notre comité, l'esprit de parti reprenait le dessus de temps à autre, parfois au détriment des objectifs du comité, mais sans jamais en détruire l'efficacité générale. Nous avons gagné la confiance des gens. Deux gouvernements provinciaux nous ont trouvés assez importants pour solliciter l'autorisation de témoigner en notre présence. Des représentants des gouvernements de l'Alberta et du Manitoba ont comparu devant le comité. Bien d'autres nous ont demandé de venir témoigner. Ces derniers temps, quelques-uns ont même exigé le droit de le faire. Notre comité n'en était que meilleur en fin de compte. A vrai dire, j'ai été désolé de voir ce qu'on a dit être un rapport minoritaire, surtout que c'était un rapport provisoire, car j'avais l'impression que nous commençons à nous entendre. Je crois que nous pourrions y arriver à nouveau.

Les comptes rendus des journaux ont été tantôt bons, tantôt mauvais. Je veux dire par là qu'il y a eu des commentaires favorables et défavorables au sujet de notre travail. La critique a souvent été bien fondée. Néanmoins, quelques-uns des journalistes qui nous ont critiqués auraient pu faire une étude plus approfondie du rapport. J'ai été interviewé par un reporter qui n'avait même pas lu le rapport en question. Il ne savait pas ce qui se passait à la Chambre des communes. Il ignorait que nous discutons aujourd'hui une motion en vue d'adopter le rapport. Cette personne aurait été un meilleur reporter si elle avait fait une étude plus approfondie de notre rapport.

Le rapport ne précisait pas un grand nombre de points, car nous estimions qu'il fallait nous en tenir aux grandes lignes. Nous avons essayé de traiter de nombreuses questions. Il est facile aux députés de l'opposition et à la presse de dire que le rapport manque de rigueur, qu'il est compliqué et obscur. Ce sont des paroles faciles à imprimer et à comprendre. Il convient mieux de lire les commentaires de gens qui l'ont visiblement étudié. Ils ne sont pas tous favorables. J'aimerais lire un passage d'un article de la *Free Press* de London du 5 avril 1973: